

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 62 (1924)
Heft: 32

Artikel: Entre nous, voisine : [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-218922>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

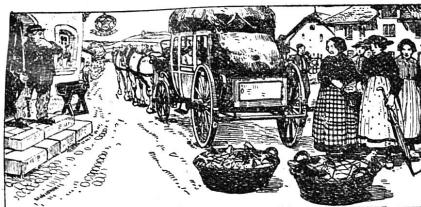
30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au *Conteur Vaudois* jusqu'au 31 décembre 1924 pour **2 fr. 50**

en s'adressant à l'administration 9, Pré-du-Marché, à Lausanne.



ENTRE NOUS, VOISINE

Et vous propose, Voisine, une campagne en faveur des légumes cuits !

N'en pensez pas que je raille où qu'une araignée maligne ait pris mon cerveau pour demeure. Les légumes cuits, ou plutôt la vente des légumes cuits, est une industrie facile, très utile, à peu près inconnue chez nous et qu'il serait profitable — à tous les points de vue — de faire connaître.

Dans la plupart des grandes villes, et particulièrement à Paris où le sens pratique est en quelque sorte aiguisé par la nécessité de faciliter autant que possible la vie matérielle des « gens d'affaires » — hommes et femmes — on trouve à acheter des légumes frais, bouillis, et qu'il n'y a plus qu'à assaisonner à son goût. Ainsi la devanture d'une maraîchère vous offrira côté à côté une corbeille d'épinards en feuilles, crus, et un plat de cette même verdure bien cuite et hachée menu. De même pour les choux, carottes, artichauts, etc.

Le très grand avantage de ce mode de faire est de faciliter du tout au tout la cuisine des femmes qui travaillent au dehors — elles sont, aujourd'hui, légion — et d'éviter l'abus de la charcuterie et des conserves si malsain et si fréquent. Ceci pour l'acheteuse, pour la cliente, mais pour la marchande le bénéfice est également appréciable. On trouve dans tous les gros ménages de campagne le potager ronflant la moitié de la journée. Une bassine de légume de plus ou de moins sur ce potager n'en coûte pas davantage et, d'autre part, selon la quantité de légumes dont on dispose, il y a certainement avantage à en faire cuire une partie ce qui rend leur écoulement et leur conservation plus facile. Bien entendu les légumes cuits se vendent quelques sous plus chers que les autres, mais il n'est pas une ménagère qui hésite à les donner pour assurer à la table de famille un menu réconfortant et sain et à elle-même un minimum de peine.

Parlez-en à votre fruitière, Voisine, parlez-en aux Hôtels, voyez ce que nous pourrions faire, et ce sera la croisade des Bons. Légumes mis à la portée de tous !

L'Effeuleuse.

LOU GARDE-CHAMPÊTRÉ
ET LOU MARAUDEU

LOU garde-champêtre Pipatzon étais mê-selli du tienze ans, l'arâa étais lou mairé dâi garde se n'avâi pas étais trâo boun eïnfant. Sovein ie clïousâi lè ge po né pas véré.

La Municipalité avâi récu dâi pieinte et lou syndique l'avâi fé la morâle et avâi de que se n'iré pas pié lier sé vêrou on sarâi dobedzi de lou mettré à pi. Rein ne lâi fasâi. Mâ onna balla que Pipatzon fasâi sa tornâyie, arrouvé au verdzi dé la cura. La bouna clâirivé ein fasain dâi grantez z'ombrou. On petit dzoran soffliâvè su lè z'âbrou. Tot d'on coup Pipatzon apêchâi en grand gallia aguelli su on pomâi ! Pipatzon s'pensé :

— Vouéquié onn'occasion dé fére à vêre au syndique qu'on est d'attaque. Ye guegue se son pétâiru l'est tzerdzi et se met à boëla :

— Hé ! lami ! cô ité-vo ? Arrêtâ-vo, sinon vo tiro dessus ! Volliâi-vo déchêdre oï áo bin na ? Ye tiro !

Rrrou ! lè cè quié l'a fé et ye vâi, grâce à la lourna, lou gaïâl éteindu su lou prâ !

Tot épouâi, sé répentâi d'avâi teri, potitré su on poûrro diâblliou, père de famille ? Alô ye se met à pîorâ. S'aprouutze po lâi portâ séco, ma tot benaïsé vêre que l'avâi teri su on lindzou blîan qu'etâi on pantet de madame la menistré, qu'on coup dé vent avâi fé pîvolâ su lou prâ à côté.

A cé momeint, onz'âore sounâvant au clîotsi dâo velâdzo.

La pinta l'etâi encora âoverta et Pipatzon sé dépatzi d'eintrâ po avalâ trei déci su sa pouère.

Louis de Thierreins.

Il faut s'entendre. — Mme de Cassan-Florac entend un jour dans la pièce voisine, un épouvantable fracas. Elle se précipite et constate que Pierre, qui a quatre ans, vient de casser quelques douzaines d'assiettes, en jouant, malgré la défense qui lui en a été faite, avec le monte-plats. Mme Cassan-Florac prend un air sévère :

— Je ne te gronderai pas, dit-elle, mais c'est bien simple : je te retiendrai l'argent sur ton livret de Caisse d'épargne...

Pierre, alors, a un sursaut indigné :

— Mais alors, maman, avec quoi vais-je vivre maintenant ?...

Comme les mouches. — Blanche-Marie, à l'âge de quatre ans, se chargeait de l'instruction religieuse — si l'on peut dire — de son jeune frère Carlos.

— Vois-tu, mon petit, lui disait-elle souvent, le bon Dieu aime beaucoup, beaucoup la prière des petits enfants. Il aime bien aussi la prière des grandes personnes, mais moins...

Et Carlos lui posait des questions dans le genre de celle-ci :

— Les anges, au ciel, est-ce qu'ils marchent la tête en bas, comme les mouches au plafond ?

FÊTES DE MI-ÉTÉ

BEAUCOUP de pâturages des Alpes suisses sont égayés chaque année par une fête de mi-été. La plupart de ces fêtes alpestres ont une origine très ancienne. Quelques-unes ont acquis une grande renommée. Le peintre Charles Giron a décrit l'une des plus célèbres de l'Oberland bernois dans son beau tableau : *Les lutteurs*. En Suisse romande, les plus connues sont celles d'Anzeindaz et de Taveyanne. C'est en allant à cette dernière que le poète Juste Olivier a composé la chanson dite : *La Taveyanne* dont chacun sait au moins ce couplet.

Voici la mi-été !
Bergers de nos montagnes,
Compagnons et compagnes,
Que ce jour soit fêté,
Voici la mi-été.

Heureux celui qui a pu chanter *La Taveyanne* à Taveyanne avec les bergers de Gryon, au jour de leur mi-été surtout dans les temps où les mi-étés n'avaient pas encore été gâtées par le mercantilisme.

Autrefois le Jura n'avait pas de mi-étés. Celles qu'il possède maintenant, pour être moins vieilles que les mi-étés alpestres, ne sont pas moins réputées. L'une d'elles, la mi-été de Monteret sur Saint-Cergue, à laquelle ses fondateurs ont donné ce nom significatif *Gloire au Jura* obtient un succès de plus en plus considérable. Il en est de même pour les fêtes du Marchairuz et du Mollendruz, surtout à cause de la part qu'y prennent les sociétés de musique et de chant de la Vallée de Joux. Aubonne crée une nouvelle mi-été, qui aura lieu dans le pâturage communal de cette ville. Celles que célébreront l'an dernier dans les Prés du Mont-Tendre les paroisses de l'Isle, Bière et Ballens n'ont pas été annoncées dans la grande presse, mais elles n'en ont pas moins laissé dans le cœur de ceux qui y assistèrent les plus bienfaisants souvenirs et le désir de les voir se répéter d'année en année.

Parmi les fêtes citées plus haut, quelques-unes ou ne méritent pas ou ne méritent plus ou n'ont jamais mérité d'être appelées des mi-étés.

Qu'est-ce qu'une mi-été ? Selon les traditions les plus lointaines, c'est une fête d'un caractère tout à fait particulier, à la fois religieuse et familiale, mais surtout religieuse. C'est la joyeuse journée du milieu de l'été dans laquelle les hommes de la plaine montent ensemble aux alpages pour accomplir ces trois actions : Glorifier Dieu qui du ciel a bénî les alpages, qui a donné aux bergers et aux fruitiers un abri et aux troupeaux leur pâture ; apporter pour un jour aux arnaillis qu'isole pour de longs mois dans les chalets rustiques une tâche rude et souvent monotone les joies de la famille, la gaité du village ; payer à la montagne, à ses fleurs, à ses arbres vénérables, à ses points de vue merveilleux d'où l'on contemple toute la patrie aimée, le tribut d'admiration qui lui est dû et lui demander ce rajeunissement du corps et de l'âme qu'elle accorde avec tant de générosité.

Voilà ce qu'on allait faire dans les mi-étés d'autrefois. Le programme de la fête ne variait guère. Il se déroulait de la façon suivante : dans la matinée, l'acte le plus important de la journée,